

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2015

PRESENTS: Claude Etienne , Stéphane Ginevra, Martine Duffaud , Elodie Coudène, Samuel Morin, Guy Vernet , Valentine Rigaud, Matthieu Coquerel, Raoul Teyssier

EXCUSES : Capucine Malbrain, Thierry Dufau qui donne procuration à Raoul Teyssier.

SECRETAIRE DE SCEANCE : Raoul Teyssier

Après lecture, approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil du 8 janvier 2015

➤ **AEP**

L'entreprise Valette a terminé la piste ainsi que l'enfouissement du réseau. Les arbres abattus seront déposés sur la piste afin que les propriétaires puissent les récupérer. Une réunion de chantier a eu lieu ce jour, il en ressort que l'eau pluviale provenant de la piste doit être canalisée pour éviter qu'elle se déverse sur la départementale, à ce propos le représentant de la DDT nous rappelle que les travaux d'entretien au niveau du chef lieu sont à la charge de la commune. Les travaux pour la station de pompage au Fez vont débuter, l'association « la béalière » ne souhaite pas qu'une buse soit posée à l'intérieur du canal, l'accès sera donc réalisé par le chemin des cités.

Afin de poursuivre les travaux dans le cadre du schéma directeur AEP et pour élaborer une trame de travaux d'assainissement une réunion d'élus aura lieu le 23 février à 18h.

➤ **Les pins**

Les travaux d'abattage et de débardage avec des chevaux sont bien avancés, à ce jour la moitié des arbres sont coupés. Le PNR souhaite faire une animation autour de ces travaux, la date reste à déterminer. Le Samedi 28 Février après midi, les forestiers réaliseront une démonstration débardage ouverte à tout le monde. Un platane doit être abattu vers la boulangerie pour faciliter l'accès des camions.

➤ **Demande de l'association « Mad'arbres » pour une activité accrobranche**

Le conseil a reçu deux représentants de l'association. L'association souhaite utiliser les arbres du Parc de l'écomusée pour son activité, et se propose d'être présente les jours de marché pour se faire connaître. Tout le monde peut participer à ce type d'activité, adultes jeunes ou moins jeunes et enfants de plus de 7ans. Une convention peut être passée avec la mairie. Le conseil municipal donne son accord. Il souhaite qu'une discussion ait lieu entre l'association « Mad'arbres » et les organisateurs du marché : producteurs et artisans locaux et comité d'animation.

➤ **Point sur les finances de la commune**

TABLEAUX DES EMPRUNTS

EMPRUNTS POUR L'EAU

Capital dû en €	Début-Fin	Taux	Annuités	Objet	Ets bancaires
100000	2016 - 2035	2,25	6264,21	Maillage-Seba	CE
143471	2012 - 2037	4,92	10536,45	Réseau	CA
4674	2004 - 2019	4,21	1353,84	Réseau	CA
252812			19506,46		

Les frais financiers annuels(19506,46€) sont largement couverts par le produit de la vente d'eau :

en 2014, 9103 m³ ont été facturés, nos prévisions (élaborées en 2013 avant extension du réseau étaient de 9000 m³ et ont rapporté 33247,23€ (33000€ prévus), l'excédent est dépensé pour l'entretien, les analyses et les imprévus. Pour info 5546 m³ à 0,90€ et 3557 m³ à 2€.

EMPRUNTS DIVERS

Capital dû en €	Début-Fin	Taux	Annuités	Objet	Ets bancaires
2215	2001 - 2015	5,76	2278,17	Église-mairie	CA
2601	2003 - 2018	4,85	1395,94	Voirie	CE
4674	2004 - 2019	4,21	1353,84	Voirie	CA
12000	2005 - 2020	4,23	2667,63	Salle poly.	CE
7900	2011 - 2020	2,65	1726,85	Tracteur	CE
59635	2012 - 2021	4,12	11420,51	Musée-parc	Dexia
20585	2008 - 2023	4,46	3204,36	Commerce*	CE
67211	2006 - 2031	3	5088,60	App^t P^t Vey	CE
99000	2013 - 2042	2,85	4602,50	App^t mairie	CDC
87761	2013 - 2027	4,61	9623,93	Mairie	CDC
363582			43362,33		

En gras figurent des emprunts couverts par des rentrées régulières, le montant de ceux-ci se monte à 186796€ ; ils coûtent 12895,46€/an et ont rapporté 14846€ en 2014 soit un excédent de 1950,54€ + taxe habitation et eau.

La dette de la commune, si l'on prend en compte les emprunts qui ne sont couverts par aucune ressource, se monte, à ce jour, à 176786€ soit 682,57€ par habitant (259 pour le dernier recensement)

➤ Questions Diverses

ELIPS (école locale itinérante de pierres sèches):

Une réunion s'est tenue en mairie de Chirols le 13 janvier, les points suivants ont été abordés

- accueil des stagiaires pour formation en salle
- occupation du hangar
- Hébergements dans des gîtes ?
- Aménagements spécifiques (toilettes, électricité.. ;)
- Listing des travaux possibles à réaliser sur la commune.....

Une nouvelle réunion doit se tenir prochainement pour éclaircir tous ces points et signer une convention avec l'association.

Appartement de Pont de Veyrières.

L'appartement de Pont de Veyrières , vacant depuis début Janvier sera loué à partir du 1^{er} Mars.

Développement économique

Des propositions d'élus concernant la création de cellules accueillant des artistes et artisans (type pépinière) à l'étage de l'écomusée ont été formulées. La réalisation de ces structures devant se faire à moindre coût avec la participation des futurs occupants, il n'existe pas d'opposition mais plutôt des interrogations concernant le coût et la sécurisation.

Il est à noter que ce bâtiment nécessite des travaux obligatoires (électricité, sanitaires, isolations, assainissements) afin de pouvoir procéder à cet aménagement partiel.

A ce sujet, la commune a fait appel au CAUE pour nous donner des conseils. Une réunion se tiendra le jeudi 26 Février au matin.

Communauté des communes

Le Maire souhaite démissionner de son poste de délégué à la communauté de communes, c'est donc le suppléant 1^{er} adjoint qui le remplacerait, d'après les textes.

Participation Mairie/Associations et achat matériel

Vote d'une subvention extraordinaire pour le comité d'animation de 500€ (300€ pour la participation au goûter/spectacle pour les enfants du 10 Janvier 2015, 200€ pour la participation à l'achat d'un vidéo-projecteur).

Achat de 2 tables pour la salle des associations.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 21H30.

Prochaine réunion du conseil le 3 Avril à 18H